

À VENIR

PROCHAIN NUMÉRO | OCT.



Un numéro consacré
à Lagny et Lassigny

CONFÉRENCE |
11.10.2022 - 19H
SALLE LUCIEN TURBIN À
SAINT-LÉGER-AUX-BOIS

Balade virtuelle et
historique du canton de
Thourotte-Ribécourt

BUT DE L'ASSOCIATION

- Mise en valeur de notre territoire, de son patrimoine et d'initiatives positives
- Organisation de conférences à caractère historique
- Rédaction des magazines "L'instant territoire"

Suivez-nous sur



memoiresetavenirs

Soutenez nos actions
et adhérez à l'association !



Nom :

Prénom :

Entreprise (si don d'entreprise) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Tél. :

@

Montant du don :

Règlement : Chèque (à l'ordre de Mémoires & Avenir) Espèces

Adhésions association

Adhésion simple : 20€/an

Adhésion : 60€/an - 12 numéros de L'instant territoire adressé par courrier postal et mail + numéros hors-série.

Soutien à l'association : don libre



L'INSTANT TERRITOIRE

Par l'association Mémoires & Avenir

ÉDITO

C'est avec une émotion particulière que notre équipe débute cette nouvelle aventure autour de "L'instant territoire".

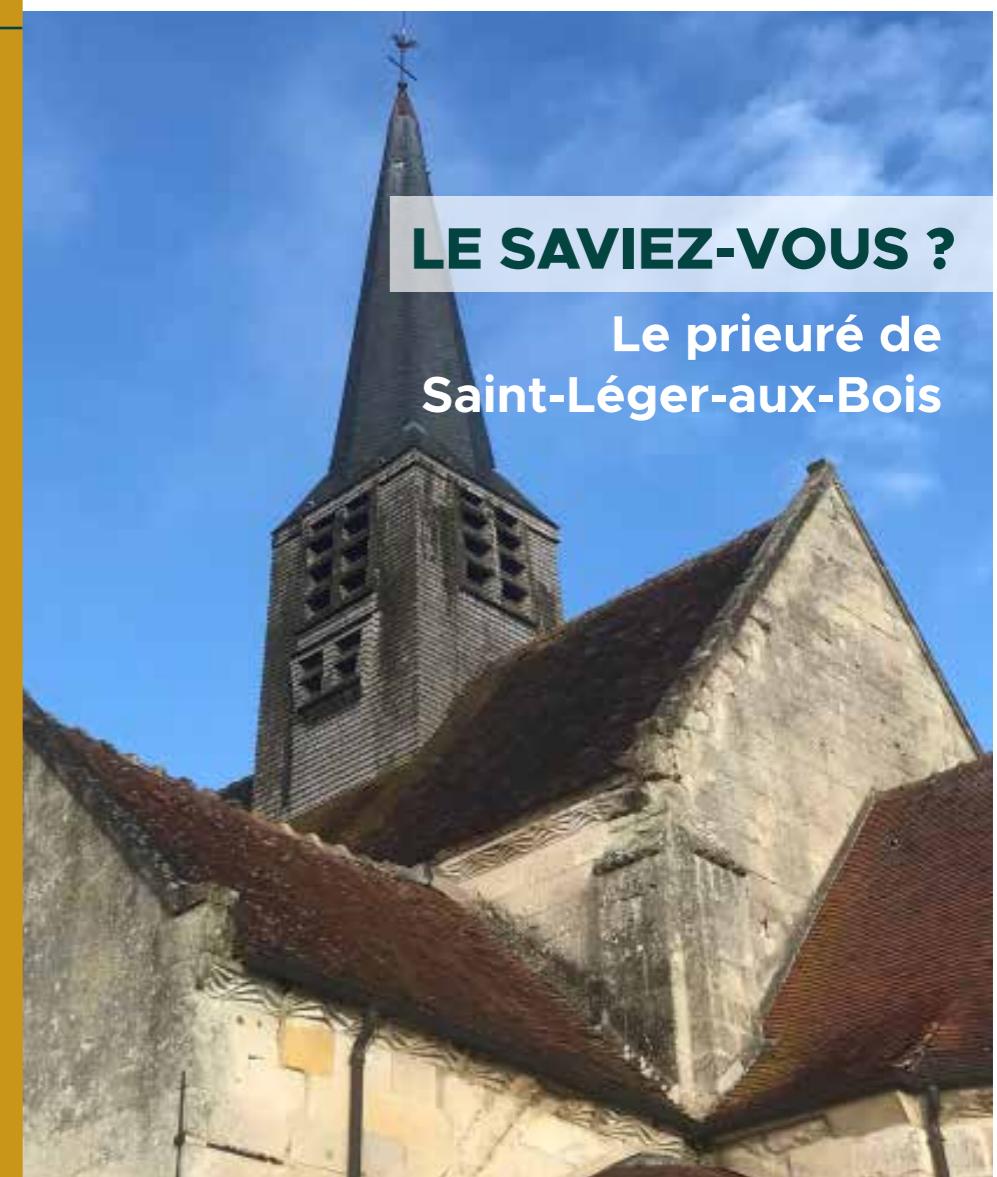
Nous avons décidé de lancer, au minimum, 12 numéros afin de mettre en valeur notre territoire local, son Histoire, son patrimoine.

J'ai bien sûr, tenu à débuter cette série avec mon village de cœur, là où l'aventure "Mémoires et Avenir" a débuté, en recueillant les témoignages des personnes ayant vécu l'occupation.

Comme il s'agit du premier numéro, je vous invite à nous faire part de toutes vos remarques afin de faire évoluer positivement les futurs magazines de notre association.



Le Président,
Marc-Antoine
Brekiesz



Nous contacter

Mémoires & Avenir

32 rue Hippolyte Bottier - 60200 COMPIÈGNE

Mail : memoiresetavenirs@gmail.com

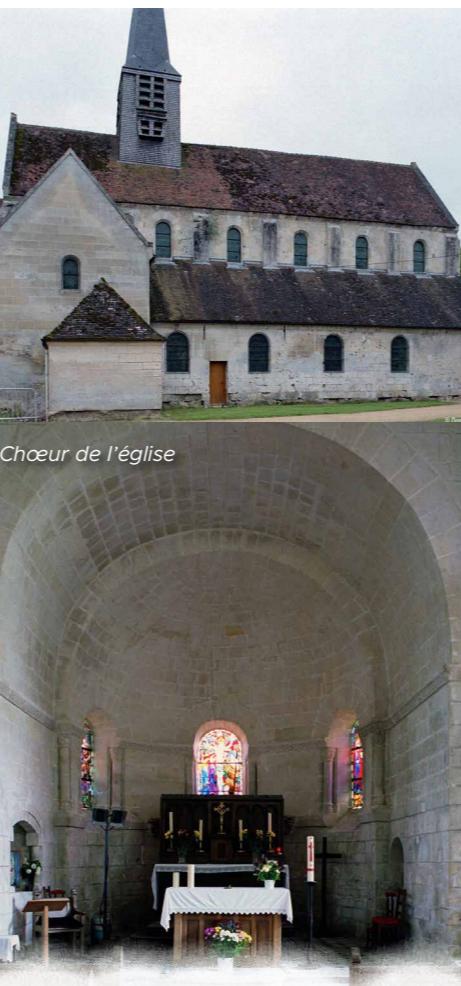


ON VOUS DIT TOUT !
Pourquoi Bailly ?

RECONNAISSEZ-VOUS ?
La rue de Compiègne
à Saint-Léger-aux-Bois

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prieuré de
Saint-Léger-aux-Bois



LE SAVIEZ-VOUS ? LE PRIEURÉ DE SAINT-LÉGER-AUX-BOIS

La terre de Saint-Léger-aux-Bois (sanctus Leodegarius in bosco) fut donnée en 1083, par le roi Philippe Ier aux religieux de Sauve-Majeure (un prieuré bénédictin girondin), en présence du moine Theco, ancien châtelain de Coucy, et de Renaud, son fils. C'est sur les ruines de ce prieuré que s'est bâti l'Église Saint Jean-Baptiste.

Ce monastère fondé en 1080 par l'abbé Gérault avec le concours d'Herloy, frère d'Yves de Thourotte, châtelain de Noyon, de Guy de Laon et d'autres moines originaires du Vermandois, était alors en grande réputation.

Le prince lui donna encore l'autel, les dîmes, une vigne, toute la justice et tout l'usage de la forêt, par une charte datée de Senlis, et signée par plusieurs grands officiers du royaume, notamment par Gérard le Borgne, châtelain de Laon. Une bulle du pape Célestin III, de 1199, confirma à l'abbaye toutes ses possessions.

L'abbé de Sauve fit construire des bâtiments et une église,

dont les travaux furent encouragés par le roi Louis-le-Gros. Cinq religieux vinrent s'établir dans le monastère pour former un prieuré, sous le titre de Saint-Léger, qui prit à cause de sa situation au milieu de la forêt, le nom de Saint-Léger-aux-Bois ; des habitants étant venus se grouper autour de cet établissement religieux, donnèrent naissance au village de Saint-Léger-aux-Bois.

L'autel de Longueil qui avait été enlevé par des chevaliers voisins,

fut rendu à Saint-Léger, en 1140,

par Odon, évêque de Beauvais. Des dîmes ayant fait l'objet d'un différend entre Bertram, prieur de Saint-Léger, et Garnier, prêtre

de Coudun, l'affaire fut portée en justice à Noyon, qui attribua toutes les dîmes au prieuré.

Gaudefroy, prieur de Saint-Léger, reçut l'église de Breuil avec l'approbation de Philippe de Thourotte. Le châtelain de Noyon, Yves, donna au prieuré plusieurs clos de vignes, sis à Landrimont et à Larbroye. Sur le point de mourir, il déclara qu'il voulait être enterré dans le cimetière du prieuré, auquel il donna l'étang et le moulin de Béthencourt.

Enfin le prieuré possédait des biens considérables à Pimprez, ainsi que dans la forêt de Laigue.

G.L

ON VOUS DIT TOUT ! POURQUOI BAILLY ?

Le village de Bailly est situé sur la rive gauche de l'Oise, il est formé de deux rues principales dont les maisons sont séparées par des jardins.



Une tradition rapporte que Bailly occupe l'emplacement d'une habitation romaine, la découverte de monnaies impériales, d'objets en bronze et de traces de constructions qui ont été faites, confirment cette hypothèse. C'est surtout au lieu dit : le Fort, situé près de la rivière, que des ruines de l'époque gallo-romaine ont été constatées.-

Cette dénomination de fort serait l'origine du mot Bailly, baillium, qui veut dire un obstacle capable de barrer le passage à un ennemi. Du reste, on a retrouvé des débris de murailles et de tourelles qui ont permis de reconstituer l'ancienne forteresse, sous laquelle serpentait de vastes souterrains-refuges. Ce fort avait pour but d'arrêter les invasions des Normands.

G.L



RECONNAISSEZ-VOUS ?

LA RUE DE COMPIÈGNE ET LE CHÂLET GABRIEL, À SAINT-LÉGER-AUX-BOIS



1910



2022

Autrefois on l'appelait " la Grande rue ", comme dans tous les villages traversés par les grandes artères qui irriguent notre territoire. Relativement épargnée durant la Grande Guerre, elle prit une importance de premier plan durant la Seconde guerre mondiale, puisqu'elle permettait d'accéder au dépôt de munitions de l'armée allemande.

Le Châlet Gabriel, imposante demeure bourgeoise que l'on voit à droite, a d'ailleurs servi de commandantur, avec un poste d'observation sur toit, équipé d'une mitrailleuse. Ce lieu stratégique permettait de contrôler le dépôt de munitions ainsi que le camp de prisonniers nords africains.

MAB

LE DÉPÔT DE MUNITIONS SAINT-LÉGER-AUX-BOIS | MONTMACQ



Traces récentes du dépôt de munition

Créé en 1942 par les occupants allemands et géré par l'entreprise ALDER, il a façonné la forêt de Laigue de St-Léger à Montmacq.

Il a été interdit de passage jusqu'en 1945. Nous pouvons encore voir les vestiges dans notre forêt.

La particularité locale de ce dépôt, est que St-Léger était plus peuplé pendant la 2^{nde} guerre mondiale que pendant toute autre période de son Histoire : 1200 habitants environ (400 St-Giotains, 400 occupants allemands qui géraient le dépôt, 400 prisonniers nord africains qui y travaillaient).